

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Bibliothèque Curieuse Historique Et Critique, Ou Catalogue Raisonné De Livres Difficiles A Trouver

Clement, David

Göttingen, 1751

Martial D'Auvergne.

urn:nbn:de:gbv:45:1-874

MARTIAL D'AUVERGNE.

Cinquante Arrests d'Amours, de *Martial D'Auvergne*, à Paris 1528. *Edition très-rare.* (38)

Arresta Amorum, cum erudita Benedicti Curtii Symphoria-
ni

parce qu'il n'a pas trouvé un seul Auteur qui l'ait cité: & qu'il n'en a détecté qu'un seul Exemplaire dans la Bibliothèque d'un favant ami.

Je croi bien que cet Ecrit superstitieux ne s'est pas beaucoup répandu en Allemagne, & qu'il n'y est pas commun; mais je ne dirois pas qu'il est *très-rare*, car il y en a peut être deux Editions. Du moins ce Livre a-t-il déjà été imprimé à Lyon chez *Jean Molin* en 1671. in 4to. comme l'Abbé *Papillon* nous l'apprend dans sa Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne, à Dijon 1742. in Fol. T.I. p. 144. où il remarque en passant, qu'heureusement pour le Capucin, *Naudé* étoit mort depuis long tems, quand ce Volume a vû le jour.

Mr. *Papillon* ne connoit pas l'Edition de l'an 1674. in 4to. *Bernardus a Bononia*, qui parle aussi de nôtre Auteur, dans sa *Bibliotheca Scriptorum Capuccinorum*, Venetiis, 1747. in Fol. p. 128. ne connoit non plus, que l'Edition de 1671. Ce qui me fait soupçonner quelque tricherie du Libraire, qui n'aura pas trouvé d'autre moyen de se défaire des Copies, qui lui restoit sur les bras, qu'en leur donnant un nouveau Titre, avec une nouvelle date, pour les vendre à la faveur de la nouveauté.

Au reste il faut sçavoir, que nôtre Capucin s'appelloit *Jaques de Chevannes*, sans

quoi on le chercheroit en vain dans les Biographes, & on le croiroit plus inconnu, qu'il ne l'étoit en effet. Il étoit fils de *Nicolas de Chevannes*, habile Avocat au Parlement de Dijon, & de *Guillemette Thomas*. Il étoit né à Autun, c'est pourquoy on le nommoit communément le P. *Jaques d'Autun*. Il est mort à Dijon en 1678. à plus de 70. ans, & après 55. ans de Profession. Il a écrit huit ou neuf Traités, dont on peut voir le Catalogue dans les Bibliothèques de *Papillon* & *Bononia* ll. cc. L'Edition de l'an 1671. in 4to. est dans la Bibliothèque de l'Université de Göttingen.

(38) *Memoires de Niceron* T. IX. p. 177. *Acta Eruditorum* Lat. 1730. p. 549. *Vogt Catal. Libror. rarior.* p. 62.

La *Croix-Du Maine* qui parle de nôtre Auteur dans sa Bibliothèque, p. 312. n'en cite que cette Edition, sans y ajouter le format, & dit que ces Arrêts d'Amour ont déjà été imprimés auparavant. Je n'ai jamais pu détecter une Edition antérieure à celle de l'an 1528. & les grands Littérateurs, qui ont parlé de celle-ci, après la *Croix-Du Maine*, comme Mrs. *De Sallengre*, *Le Duchat* & le P. *Niceron*, n'en ont pas déterminé le format: ce qui fait voir, qu'elle est *très-rare*: puis qu'ils ne l'ont pas vuë, & n'ont trouvé personne, qui ait marqué cette légère circonstance.

ni Explanacione. Lugduni apud *Gryphium*, 1533. in 4to. Pagg. 309. *Edition fort-rare.* (39)

Ar-

(39) Bibliotheca Sarraziana P. II. p. 199. où l'on en a païé 6. flor. Gerdesii Florilegium Librorum rariorum, p. 275. Nicéron, Acta Eruditor. Vogt. II. cc.

Debuire. n. 2007.
Cette Edition est remarquable, parce qu'elle est la premiere acompagnée des Commentaires Latins de *Benoit le Court*, comme Mr. de *Sallengre* nous l'apprend, dans ses Memoires de Litterature, à la Haye, 1715. in 8vo. T. I. p. 107. où il avoué, que c'est une plaisante imagination, que d'aller commenter serieusement un Ouvrage purement badin, comme *Benoit le Court* a fait. Le Commentateur étale beaucoup d'érudition dans ses Commentaires, il y a fort bien développé plusieurs questions du Droit Civil; mais dont peu de personnes s'aviseront d'y aller chercher la solution. Le P. *Nicéron* a fait la même remarque dans ses Memoires, T. IX. p. 175. 176. On dit au contraire dans l'Avertissement, de l'Edition d'Amsterdam de l'an 1731. in 12mo. qu'il ne faut pas s'imaginer, que ce soit un Commentaire serieux que celui de *Benoit le Court*; qu'au contraire c'est un badinage d'autant plus agreable, qu'il ne paroît pas que l'Auteur y touche. J'avoué qu'il faut badiner bien serieusement, pour badiner de la sorte.

On a souvent réimprimé ces Arrêts d'amour avec les Commentaires de *Benoit le Court*, savoir à Lyon en 1538. in 4to. & à Paris, chez *Charles Langelier*

1544. in 8vo. Mr. *Dave* m'en a prêté une Edition de Lyon de l'an 1546. dont je donnerai ici le Titre entier. „Arresta Amo-
rum LI. Accuratissimis *Benedicti Curtii*
„Symphoriani Commentariis ad utrius-
„que juris rationem, forensiumque actio-
„num usum, quàm accuratissimè accom-
„modata. Quibus, quòd alioqui pagi-
„nae aliquot erant vacaturae. LII. Are-
„stion ad finem adjecimus, nullis id qui-
„dem Commentariis illustratum, caete-
„rùm sive argumenti festivitatem, sive
„inventionis spectes acumen, nulli reli-
„quorum secundum. Apud *Seb. Gry-*
„*phium* Lugduni, 1546. in 8vo., Pagg. 430. Sans la Table.

Les Arrêts d'amour sont en Prose François, & en Caractères mediocres: Les Notes de *Benoit le Court* sont en Prose Latine & en petites Lettres pour les distinguer. Le Commentateur a coupé les Arrêts par morceaux, pour y appliquer plus exactement ses Remarques. Tout cela fait un Mélange assez singulier.

Au reste il faut remarquer, que cette Edition est la premiere à laquelle ont été ajoutés le cinquante deuxieme Arrêt intitulé: „Des maris umbrageux qui preten-
„dent la reformation sur les privileges des
„masques tendant à fin de faire corriger
„les abus, qui si commettent, & limi-
„ter le temps quilz doivent demourer,
„ou assister en chascune maison, ou ilz
„iront masqués. „ p. 405. - 421.

M. Dans une édition de Paris. 1558. in 8. que j'ai, j'ay ajouté encore un 29. Arrêt.

29 3

Cet



Arresta Amorum L. II. cum Commentariis *Benedicti Curtii Symphoriani* (vero nomine *Martialis Parisiensis*, aut juxta alios *Martial d'Auvergne*. Paris. 1555. in 12mo. *Edition fort-rare*. (40)

Arre-

Cet Arrêt est daté de l'an 1540. & signé le *Pamphile*. Il est suivi des Ordonnances sur le fait des Masques. p. 422.-430. à la fin desquelles on lit ces mots: „ Lecta publicata, & registrata in parlamento amoris audito procuratore generali in vigilia Regum, Anno 1541. Ainsi signé le *Pamphile*. Ces deux dernières pièces ne sont pas de *Martial D'Auvergne*; elle sont de l'invention de *Gilles d'Aurigni*, dit le *Pamphile*: comme il est remarqué dans les Memoires de Litterature, T. I. p. 107.

(40) Bibliotheca Menckeniana p. 852. Niceron, Acta Eruditor. & Vogt II. cc.

Il y a diverses fautes dans ce Titre, tel que je l'ai copié à la tête de cet article. I. *Symphorianus* n'étoit pas le surnom de *Benedictus Curtius*, c'étoit le nom de sa patrie: il étoit né à *Saint-Saphorin le Chatel* dans le Lyonnais, comme Mr. de *Sallengre* le remarque dans ses Memoires de Litterature T. I. p. 106. 2do. Ce n'est pas un faux nom sous lequel *Martial D'Auvergne* s'est caché: ce sont deux Auteurs différens, qui ont travaillé à rendre cet Ouvrage tel qu'il a paru diverses fois. *Martial D'Auvergne* a composé les Arrêts d'amour en François: & *Benedictus Curtius* Jurisconsulte a trouvé à propos de les commenter en Latin. 3tio. Cette Edition n'est pas in 12mo. mais in 16mo.

Il faudra déterminer la patrie de *Martial D'Auvergne* pour savoir son surnom. *La Croix-Du Maine* croioit, qu'il étoit *Limosin* encore qu'il s'appellat *Martial D'Auvergne*. *Benedictus Curtius* assure qu'il étoit *Auvergnac*, p. 11. de l'Edition de 1546. in 8vo. où il dit: „ Autor hujus libri cognitor fuit senatus Parisiensis, „ nomine *Martialis*, origine *Arvernus*. „ *Antoine Du Verdier* le nomme *Martial de Paris* dict d'*Auvergne*, dans sa Bibliothèque p. 856. Notre Auteur se nomme *Martial de Paris* à la fin de ses Vigiles de la mort du Roi *Charles VII.* dont on a quatre Editions, & dont la dernière a vu le jour à Paris, en 1724. in 8vo. Voll. II. où il dit:

O vous Messieurs qui verrez
Les Vigiles, & les lirez,
Ne prenez pas garde à l'Acteur,
Car grand fautes y trouverez;
Mais, s'il vous plaît, le excuserez,
Veu qu'il est nouvel Fauteur

Martial de Paris.

Ces diverses leçons n'ont pas laissé d'embarasser les Savans, qui ne savoient à quoi s'en tenir, avant que Mr. *Secousse* de l'Academie des Inscriptions & Belles-Lettres, ait découvert l'Epitaphe de notre Auteur, dans les Additions de *Joly* au Livre I. des Offices de France de *Loiseau*, T. I. fol. 144. & qu'il en ait averti le P. *Niceron*, qui nous

Arresta Amorum LII. cum Commentariis *Benedicti Curtii*
Symphoriani. Parisiis, 1566. in 16mo. *Edition fort-rare.* (41)

Pv.

nous l'a donnée en François & en Latin,
dans ses Memoires T. X. P. II. p. 274.

Cette Epitaphe nous apprend, que nôtre
Martial étoit né à Paris, & que d'*Au-*
vergne étoit son nom de famille. J'en
donnerai ici ce qui pourra nous confirmer
dans cette idée. „ *Quiescit hic vir laude*
„ *dignus, & magnae pietatis Martialis*
„ *d' Auvergne Parisiensis Diocesis. . . Et*
en François:

Cy devant gist en sepulture

M. *Martial d' Auvergne* sur-nommé,
Né de Paris, & fut plein de droicteure..

(41) Bibliotheca Anonymiana Ha-
gae-Com. 1728. in 8vo. P. III. p. 88.

Cette Edition n'est pas in 12mo. mais
in 16mo. Mr. *Le Duchat* l'a remarqué
dans ses Additions aux Memoires de Littera-
ture, T. I. p. 461. où il se trompe néan-
moins, quand il dit, qu'elle a été imprimee
chez *Jerôme Marnel*, & qu'on en a
retranché l'Arrêt 52. & l'Ordonnance sur
le fait des Masques. Le P. *Nicéron* sou-
tient au contraire, dans ses Memoires,
T. IX. P. II. p. 275. qu'elle contient le
52e. Arrêt, l'Ordonnance sur le fait des
Masques, & même le 53e. Arrêt rendu
par l'Abbé des Cornards en ses grands
jours: aussi bien que l'Edition de Rouen,
de l'an 1587. in 16mo. que Mr. *Sallengre*
tenoit pour la plus ample, parce qu'elle
renfermoit ces trois pièces, que je viens
d'indiquer.

On a aussi inféré les Arrêts d'amour
dans le Recueil suivant: „ *Processus Juris*
„ *Joco-serius, tam lectu festius &*
„ *iucundus, quàm ad usum fori & pra-*
„ *xeos moralis cognitionem utilis ac ne-*
„ *cessarius: in quo continentur, I. Barto-*
„ *li à Saxoserrato J.C. Perusini, Processus*
„ *Sathanae contra D. Virginem coram Ju-*
„ *dice Jesu; olim Annotationibus illustra-*
„ *tus V. N. Vdalrici Tengleri, Consi-*
„ *liarii Palatini, & Praefecti Hoechsteta-*
„ *ni in Bauaria. II. Jacobi de Ancharano*
„ *J.C. Archidiaconi Aduersani & Canonici*
„ *Aprutini, Processus Luciferi contra Je-*
„ *sum coram Judice Salomone, nuper lu-*
„ *culentis Commentariis illustratus Jacobi*
„ *Ayereri J.C. & Aduocati Noribergensis.*
„ *III. Martialis Aruerni J.C. Cognitoris in*
„ *Senatu Regio Parisiensis, Arresta Amo-*
„ *rum, siue Processus inter Amantes, cum*
„ *Decisionibus Parlamenti: adiectis Bene-*
„ *dicti Curtii Symphorianis J.C. Commen-*
„ *tariis tam iuridicis, quàm ethicis & phi-*
„ *lologicis. Opus ad utriusque Juris ra-*
„ *tionem, forensisque actionum usum*
„ *quàm acutissimè accommodatum; sed*
„ *non minùs Theologis atque Philologis*
„ *utile, ante hac Germanicè, Gallicè,*
„ *Italicè, Hispanicè, Polonicè, Danicè, &*
„ *Belgicè translatum atque impressum.*
„ *Nunc primùm in originali sermone La-*
„ *tino collectum & simul editum Cum In-*
„ *dice rerum & verborum locupletissimo.*
„ *Hanoviae Typis Villerianis, impens.*
„ *Com. Biermanni & cons. 1611. in 8vo.*
Pagg.

